

## MAURITANIE ET SÉNÉGAL, DEUX PAYS FACE AUX DÉFIS DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT

### Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France-Afrique de l'Ouest en Mauritanie et au Sénégal

23 au 26 avril 2018

Du 23 au 26 avril, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Afrique de l'Ouest s'est rendue en Mauritanie et au Sénégal. Conduite par M. André Reichardt, président du groupe, et composée de M. Jean-Marc Gabouty, vice-président du Sénat et vice-président du groupe d'amitié, de Mme Nathalie Goulet, vice-présidente du groupe, et de M. Xavier Iacovelli, président délégué pour la Mauritanie, la délégation avait pour objectif de faire le point sur la situation des deux pays s'agissant de la sécurité et du développement, avant les échéances électorales de 2019.

Au cours des deux jours qu'ils ont passés en Mauritanie, les sénateurs ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères, M. Isselkou Ould Ahmed Izid, ainsi que par le ministre de la Défense, M. Diallo Mamadou Bathia, afin de mieux appréhender les enjeux sécuritaires auxquels doit faire face la Mauritanie. Ils ont visité le collège de Défense et le secrétariat permanent du G5 Sahel, deux institutions clefs de la force commune que sont en train de bâtir les cinq pays de la bande sahélo-saharienne pour lutter contre le terrorisme islamiste.



*M. Xavier Iacovelli, Mme Nathalie Goulet, M. André Reichardt et M. Jean-Marc Gabouty reçus par M. Diallo Mamadou Bathia, ministre de la Défense de la Mauritanie*

Ils ont été longuement reçus par le président de l'Assemblée nationale, M. Mohamed Ould Boilil, et par M. Sid'Ahmed Ould Ahmed, président du groupe d'amitié Mauritanie-France, qui leur ont présenté les principaux aspects de la vie parlementaire mauritanienne.



*La délégation reçue par le Président de l'Assemblée nationale de la Mauritanie*

Puis la délégation s'est rendue au Sénégal où elle a d'abord rencontré M. Ousmane Tanor Dieng, président du Haut conseil des collectivités territoriales, et a été reçue à l'Assemblée nationale par son président, M. Moustapha Niasse, qui avait convié le groupe d'amitié au Sénégal, avant de rencontrer des représentants du ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du territoire, pour un partage d'expérience sur la question de la décentralisation.

Les sénateurs ont ensuite visité le centre de formation professionnelle (CFP) du port de Dakar, financé par l'Agence française de développement (AFD), avant de se rendre sur l'île de Gorée, lieu de mémoire de la traite négrière, devenu un espace consacré au dialogue des cultures. La visite de l'Institut français leur a permis de prendre la mesure de la vitalité des échanges culturels entre la France et le Sénégal.



Visite du Haut conseil des collectivités territoriales du Sénégal

Le dernier jour du déplacement a été consacré au thème de la sécurité, avec la visite de la « plate-forme cybercriminalité » mise en place par la direction générale de la police nationale sénégalaise ainsi qu'à celui de la coopération décentralisée, avec la rencontre de représentants de l'association des maires du Sénégal. À Rufisque, à proximité de Dakar, la délégation a visité des projets innovants pour le ramassage des déchets et l'assainissement.

Enfin, elle a visité la fondation Sococim, mise en place par l'entreprise française Vicat, qui mène de nombreuses actions à Rufisque dans les domaines de l'éducation, de la culture et du sport.

## **I. Des élections présidentielles en 2019 dans les deux pays**

### **A – Mauritanie : des échéances électorales majeures**

Après l'adoption par référendum d'une importante révision constitutionnelle, la Mauritanie devra choisir en 2019 le successeur du Président Mohamed Ould Abdel Aziz.

La République islamique de Mauritanie, pays dotée d'une superficie de plus d'un million de km<sup>2</sup> mais qui compte seulement 4,5 millions d'habitants, est dirigée, depuis 2008, par le Président Mohamed Ould Abdel Aziz, arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'État puis élu et réélu en 2009 et en 2014, grâce notamment à un bilan solide sur le plan sécuritaire.

Alors que l'opposition, divisée, a peiné ces dernières années à offrir une véritable alternative et a boycotté plusieurs scrutins, les débats politiques en Mauritanie se sont largement focalisés en 2017 sur la révision constitutionnelle, adoptée par référendum, qui a notamment supprimé le Sénat et créé des régions et, sur un plan plus symbolique, a modifié le drapeau et l'hymne national.

Tous les regards sont à présent tournés vers la prochaine élection présidentielle, qui aura lieu en 2019, et à laquelle le Président Mohamed Ould Abdel Aziz a d'ores-et-déjà annoncé qu'il ne se représenterait pas.

### **B – Élections présidentielles au Sénégal : un rendez-vous attendu**

Le rendez-vous électoral de 2019 est très attendu au Sénégal, alors que le Président Macky Sall devrait briguer un second mandat.

Souvent cité comme un exemple de stabilité et de démocratie en Afrique de l'Ouest, le Sénégal, qui compte 15,7 millions d'habitants, a connu en 2012 une alternance avec l'arrivée au pouvoir du Président Macky Sall qui a remporté 65,80 % des suffrages contre 34,20 % pour l'ancien Président Abdoulaye Wade.

Le Président Macky Sall fait actuellement l'objet de vives critiques de la part de l'opposition, qui le rend responsable des déboires judiciaires de deux de ses champions, à savoir Karim Wade, fils de l'ancien Président Abdoulaye Wade, et Khalifa Sall, maire de Dakar condamné pour détournement de fonds publics. Alors qu'il est également reproché à la majorité actuelle l'adoption d'une loi destinée à limiter le nombre de candidatures à la présidentielle pour assurer une meilleure lisibilité du scrutin, le gouvernement sénégalais devra tout mettre en œuvre en 2019 pour que cette élection très attendue se déroule dans un climat apaisé et vienne confirmer la qualité de la gouvernance démocratique du Sénégal.

## **II. La lutte contre le terrorisme islamiste, une priorité régionale**

La lutte contre le terrorisme islamiste constitue une priorité absolue pour la Mauritanie et un réel sujet de vigilance pour le Sénégal.

### **A – Mauritanie : des moyens importants et l'appui crucial de la France**

La Mauritanie, qui a subi plusieurs attentats entre 2007 et 2012, a réalisé des efforts considérables pour préserver la sécurité sur son territoire, avec l'aide de la France.

Le Président Mohamed Ould Abdel Aziz et son gouvernement ont clairement fait de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme islamiste leur priorité ces dernières années, ainsi que l'ont expliqué aux sénateurs les ministres des Affaires étrangères et de la Défense mauritaniens. Les résultats sont très convaincants, puisque la Mauritanie n'a plus connu d'attaque terroriste sur son sol depuis 2012, alors qu'elle en avait subi à plusieurs reprises au cours des années précédentes.

Surtout, les Mauritaniens sont parvenus à sanctuariser leur territoire et à contrôler leurs 5 000 kilomètres de frontières, alors que le Mali voisin voyait son intégrité gravement remise en cause par les attaques de redoutables groupes djihadistes et que le désordre libyen déstabilisait toute la région.

Ce succès, trop peu connu, s'explique notamment par l'ampleur des moyens humains et matériels, mis en œuvre pour renforcer l'armée mauritanienne ainsi que par la qualité de la coopération sécuritaire mise en place avec la France et les États-Unis. Les sénateurs ont pu constater combien l'action sécuritaire de la France au Sahel, menée dans le cadre de l'opération Barkhane, était appréciée par nos partenaires mauritaniens.

### **B - Le G5 Sahel : une lutte conjointe contre le terrorisme grâce à une mutualisation des forces**

La rencontre des responsables du G5 Sahel a constitué l'un des temps forts du séjour de la délégation en Mauritanie. Cette organisation, qui regroupe depuis 2014 la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad, constitue un cadre innovant de coopération régionale en matière de développement et de sécurité, deux défis qui ne peuvent être relevés que conjointement dans la bande sahélo-saharienne.



Visite du collège de Défense du G5 Sahel

Sur le plan de la sécurité, le grand enjeu est la mise en place de la force militaire conjointe du G5 Sahel, destinée à lutter contre le terrorisme dans la région, avec l'appui de l'opération militaire française Barkhane. Les sénateurs ont visité, avant son inauguration, le collège de Défense du G5 Sahel, qui permettra dès l'an prochain de former conjointement des officiers issus des différentes armées des pays membres, le but étant d'assurer entre elles une mutualisation et une interopérabilité maximales.

Les experts du secrétariat permanent du G5 Sahel, implanté à Nouakchott, ont présenté aux sénateurs l'ensemble des ambitions de leur organisation, qui entend, au-delà de la

seule action militaire, s'attaquer aux racines du terrorisme islamiste en luttant contre la pauvreté et le sous-développement. Ils les ont également alertés sur les difficultés de financement que rencontre actuellement le G5 Sahel. La diplomatie française a bien conscience qu'il s'agit là du nerf de la guerre et plaide vigoureusement la cause de ces pays qui ont choisi de prendre en charge eux-mêmes leur sécurité auprès des bailleurs de fonds internationaux.

### **C – Sénégal : une prise de conscience progressive de la menace**

S'il n'est pas en première ligne face à la menace djihadiste, n'ayant pas subi à ce jour d'attaque sur son sol, le Sénégal est bien conscient qu'il n'est pour autant pas à l'abri d'actes terroristes isolés semblables à celui qui a frappé la Côte d'Ivoire à Grand Bassam. Bien que la plupart des experts s'accordent à penser que l'implantation de puissants groupes terroristes islamistes dans ce pays paraît peu probable, eu égard aux spécificités de l'Islam sénégalais, et en particulier au rôle éminent qu'y jouent les confréries, la menace existe. L'organisation par le Sénégal depuis 2014, avec l'appui de la France, du *Forum international annuel sur la Paix et la Sécurité en Afrique* montre que le pays a bien conscience du danger.

Les sénateurs ont d'ailleurs constaté que la menace est également endogène, plusieurs procès d'individus radicalisés étant actuellement en cours à Dakar. À cet égard, la plate-forme cybercriminalité développée par la police nationale sénégalaise avec l'appui de la France pour lutter contre ce type de phénomène ainsi que contre les escroqueries en ligne, constitue un exemple de partenariat entre nos deux pays particulièrement prometteur.

### **III. Mauritanie et Sénégal : deux pays voisins avec des défis économiques communs**

Durant leur séjour, les sénateurs ont cherché à mieux appréhender les forces et faiblesses d'une économie mauritanienne qui a connu une croissance annuelle de 5 % en moyenne ces dernières années mais pâtit d'une dette publique élevée.

Le principal atout de la Mauritanie est sans conteste le minerai de fer, dont elle est un important producteur, mais l'absence de diversification de son économie la rend vulnérable à la baisse des cours de ce minerai qu'elle exporte massivement (70 % de la production vendue à la Chine et 30 % à l'Europe). Très active également dans le secteur de la pêche, la Mauritanie, qui forme

par ailleurs de très bons ingénieurs, devrait bénéficier dans les années à venir de revenus liés à l'exploitation de gisements d'hydrocarbures qu'elle partage avec le Sénégal.

Celui-ci, s'il est la deuxième économie de l'Afrique de l'Ouest francophone, demeure exposé à la volatilité des cours des matières premières et aux aléas climatiques. Parmi les principaux enjeux de développements portés par le Plan Sénégal émergent (PSE) figurent notamment le renforcement des points forts que constituent la production de riz, de canne à sucre mais également l'exploitation des mines d'or, des phosphates ou bien encore le BTP et le secteur des télécommunications.

En Mauritanie et au Sénégal, les sénateurs se sont entretenus avec les responsables de l'AFD, qui conduisent d'importants projets tels que l'appui au port autonome de Dakar (Sénégal) ou la centrale énergétique hybride de Kiffa (Mauritanie).

En dépit d'une nette amélioration du climat des affaires observée dans chacun des deux pays, la lutte contre la corruption et la pauvreté demeurent des priorités des gouvernements, dans des sociétés encore trop inégalitaires.

#### **IV. La coopération décentralisée : axe fort des relations de la France avec le Sénégal et la Mauritanie**

Les grands enjeux de la décentralisation et de la coopération décentralisée ont été également largement évoqués.

Alors que la Mauritanie met actuellement en place de nouvelles régions, les échanges avec les collectivités territoriales françaises paraissent aujourd'hui trop peu développés. Le principal partenariat en place est celui qui lie la région Centre-Val de Loire à celle du Gorgol depuis 2002.

Salué par tous comme une réussite, il se concentre sur l'accompagnement du développement local, en particulier dans le domaine agricole, sur des actions en faveur de la jeunesse et sur la santé publique, avec de nombreux échanges entre les hôpitaux d'Orléans et de Kaédi sur le dépistage du VIH et de l'hépatite B.

La question de la décentralisation est également d'actualité au Sénégal, puisque le gouvernement a fait adopter en 2013 l'« acte III de la décentralisation » qui a transformé les communautés rurales en communes, rationalisé le découpage des collectivités locales, et prévu la mise en place du Haut conseil des collectivités territoriales. Les sénateurs ont longuement échangé avec les membres de cette nouvelle institution, ainsi qu'avec les représentants du ministère de la Gouvernance territoriale.

À Rufisque, ils ont vu un bel exemple de la coopération décentralisée franco-sénégalaise, qui bénéficie depuis 2013 d'un dispositif conjoint d'appui mis en place par les deux gouvernements entre les communes de Rufisque-Est et de Le Soler (Pyrénées-Orientales), dans le domaine de l'assainissement de l'eau et de la gestion des déchets, deux sujets essentiels pour une agglomération qui compte quelque 350 000 habitants.

\*

S'appuyant sur des relations historiques fortes, la mission a permis des échanges fructueux avec les pouvoirs publics de la Mauritanie et du Sénégal, en particulier avec les représentants des Parlements et des collectivités territoriales.

Il a aussi donné l'opportunité aux sénateurs de rappeler les valeurs et la fraternité d'armes qui lient la Mauritanie, le Sénégal et la France, à l'heure où ils doivent faire face à la même menace terroriste.

#### Composition de la délégation



**M. André REICHARDT**

Président du groupe  
Sénateur du Bas-Rhin  
(Les Républicains)



**M. Xavier IACOVELLI**

Président délégué pour la Mauritanie  
Sénateur des Hauts-de-Seine  
(Socialiste et républicain)



**Mme Nathalie GOULET**

Vice-présidente  
Sénatrice de l'Orne  
(Union centriste)



**M. Jean GABOUTY**

Vice-président  
Sénateur de la Haute-Vienne  
(RDSE)

Composition du groupe d'amitié : [http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_573.html](http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_573.html)